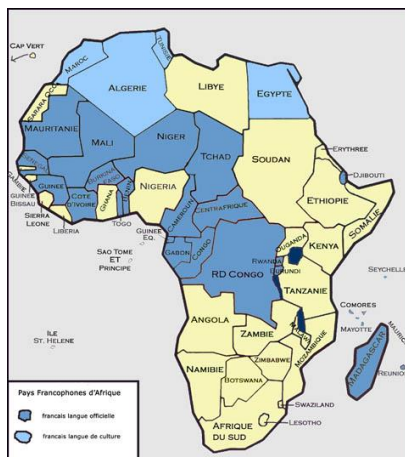


BULLETIN D'ADHESION

ASSOCIATION ACA2



ASSOCIATION ACCOMPAGNEMENT
COOPERER AFRIQUE



Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Tel. _____
Courriel _____
Fonction _____

Je souhaite :

être tenu(e) informé(e) par courriel

être **membre adhérent** de ACA 2:

. Personne physique : 10 €*
. Personne morale : 75 €*
* hors cotisation

J'effectue un règlement de : _____ €

être **membre bienfaiteur** : soutenir ACA 2
par un don de 150 €* minimum

Et je fais un don de:

Date et signature :

A retourner avec votre règlement à l'ordre
de **ACA2**

207 Cours Balguerrie-- 33300- Bordeaux

**Dons possibles à l'ordre d'ACA2, déductibles à
hauteur de 66 % du montant d'imposition*

Président

Benoît BURUCOA

benoit.burucoa@chu-bordeaux.fr

Vice-présidente

Ile de La Réunion

Michelle PEYRICHOUX

michelepeyrichoux@gmail.com

Vice-présidente

Paris Ile de France

Marie QUINQUIS

mariequinquis7@orange.fr

Secrétaire générale

Mychelle BOURBON

mychelle.bourbon@gmail.com

Trésorière

Anne Marie LASSERRE

annemarielasserre5@gmail.com

Site internet :

<http://www.aca2.org/joomla>

Courriel : mychelle.bourbon@gmail.com



ACA2

207, Cours Balguerrie Stutzenberg

33300 BORDEAUX

L'ACA 2 est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, à but non lucratif.

* Cette association a pour objet principal :

- Le développement des soins palliatifs (SP) et de l'accompagnement bénévole dans les pays du continent africain
- dans une dynamique de **réciprocité** et d'**autonomie**

* Cette association a comme objectifs secondaires

- Le soutien de programme et de structures spécifiques de SP et d'accompagnement bénévole
- Et pour cela
 - Le développement de toute forme d'aide et de soutien
 - La mise à disposition de ressources humaines, matérielles et thérapeutiques, techniques
 - L'information, la sensibilisation, la formation en soins palliatifs et en accompagnement bénévole
 - Le soutien des professionnels de structures de soins palliatifs et d'accompagnement bénévole

L'ACA 2 est une association non confessionnelle et sans activité politique.

Dans de nombreux pays d'Afrique, particulièrement francophones et sub-sahariens, **l'offre en médecine de la douleur et en médecine palliative reste très limitée.** Les médicaments dont les antalgiques, le matériel de soins manquent. Les structures spécifiques de SP sont rares. Les moyens financiers accordés sont limités sans plans nationaux ou textes officiels. Les formations en SP, quant elles existent, restent théoriques...

Cependant, **l'accès aux SP et à l'accompagnement bénévole existe déjà** dans certains pays, surtout anglophones à partir de l'Ouganda (Pr Anne Merriman). En République du Congo, l'association ACA a été créée en 1996 (Sœur Eliane Boukaka), développant un accompagnement bénévole puis mettant en place une équipe mobile pour le domicile.

Depuis 2006, l'ACA2 a permis à l'ACA de construire un Siège et deux appartements locatifs à l'étage, puis la Maison de santé Aloha-Congo sur deux niveaux, ouverte en tout début 2018, polyvalente et lieu de référence à venir pour le traitement de la douleur et pour les SP.

Durant ces dernières années, d'**autres pays francophones** tels la RDC, le Rwanda, le Bénin, le Cameroun, la Tunisie, se sont lancés avec succès dans cette aventure indispensable.

Maison Aloha-Congo

